

Macron mobilisé contre les « Salauds de Blancs » !



« Un crime contre l'humanité est une incrimination créée en 1945 dans le statut du Tribunal militaire de Nuremberg, établi par la Charte de Londres (art. 6, c). Il désigne une « violation délibérée et ignominieuse des droits fondamentaux d'un individu ou d'un groupe d'individus inspirée par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux »... Les Conventions de Genève de 1864, 1906, 1929 et 1949 définissent les crimes de guerre. Ceci inclut les cas où une des parties en conflit s'en prend volontairement à des objectifs non militaires... » (Définitions – incomplètes – sur Internet).

Depuis son élection, Macron joue les pompiers pyromanes sur tout ce qui touche au passé colonial de la France. On se souvient que, lorsqu'il était candidat à la magistrature suprême, en février 2017, il avait insulté notre mémoire en qualifiant l'œuvre française en Algérie de « *crime contre l'humanité* ». Par la suite, il n'a pas manqué une occasion de dire que sa génération ne portait pas « *la tache de la colonisation* », comme si nous devions avoir honte de notre histoire.

Avec l'affaire Georges Floyd, suivie, en France par les émeutes « *racialistes* » provoquées par le clan Traoré, l'affaire Obono, caricaturée en esclave noire, les déclarations irresponsables à « *Brut* » sur les violences policières contre les Noirs, et récemment, ce besoin imbécile de demander à l'ancien trotskiste Benjamin Stora un rapport sur la guerre d'Algérie, il ne se passe pas un jour sans qu'un élu de la majorité (ou de gauche), ou un journaliste (également de gauche), ne fasse semblant de (re)découvrir des crimes de guerre commis contre nos troupes indigènes.

La plupart du temps, il s'agit de massacres commis par les nazis, mais en fait ils ne sont révélés que pour culpabiliser le Français : l'affreux colonisateur – voire esclavagiste – blanc.

Durant la Seconde Guerre mondiale les massacres de tirailleurs sénégalais furent nombreux et ils répondaient, très majoritairement, à l'idéologie raciste des nazis. Dès le début du conflit, Goebbels traitait les Français de « *sadiques négriifiés* » utilisant « *une racaille de couleur* ».

L'infanterie SS avait pour ordre de « *ne prendre vivant aucun prisonnier nègre* ». Dès lors, les soldats noirs capturés furent souvent, trop souvent, abattus comme des chiens.

Entre le 12 et le 16 juin 1940, en Eure-et-Loir, 105 tirailleurs sénégalais donnent une leçon de bravoure aux Allemands. L'un de leurs officiers, qui leur vouait une légitime admiration, dira d'eux :

« *Quels guerriers ! Des soldats magnifiques. Ils représentent ce que l'Empire français a suscité de plus remarquable, avec ceux des DINAs (1), bien entendu...* »

Lorsque les Allemands parviennent à renverser la situation, ils massacrent les hommes en prétextant qu'il s'agirait de violeurs de femmes et d'enfants. La suite de cette histoire sordide est connue : à Chartres, le préfet Jean Moulin est

arrêté le 17 juin 1940 parce qu'il refuse de signer un protocole rédigé par trois officiers allemands, reconnaissant que les tirailleurs sénégalais ont commis des atrocités envers des civils dans un hameau du département. Frappé à coups de poing, Jean Moulin tentera de se suicider en se tranchant la gorge avec un morceau de verre. C'est la raison pour laquelle, jusqu'à sa mort en 1943, il portait toujours une écharpe, quelle que soit la saison.

D'autres massacres de tirailleurs ont eu lieu dans la région de Châtillon-sur-Seine (Yonne) et à Clamecy. Les Allemands entrent dans cette commune de la Nièvre le 16 juin 1940. Ils entraînent 44 tirailleurs vers le bois de la Pépinière où ils sont abattus par balle.

Le 19 juin 1940, à Chasselay-Montluzin, près de Lyon, alors que l'armée française recule, la 3^e compagnie du 25^e régiment de tirailleurs sénégalais ne reçoit pas l'ordre de repli. Le régiment « *Gross Deutschland* » rencontre une résistance inattendue. Pendant des heures, les soldats africains vont se battre avec l'énergie du désespoir. Ils combattent jusqu'à épuisement de leurs munitions. Contraints de se rendre, ils sont immédiatement capturés. 70 soldats africains sont conduits dans un champ. Les nazis les obligent à fuir. Les mitrailleuses des chars ouvrent alors le feu et abattent les hommes dans le dos. Les blindés achèvent les blessés sous leurs chenilles. C'est une horreur !

Dans un de ses nombreux livres, Frédéric H. Fajardie, romancier de gauche, nous livre SA vision de l'offensive de juin 1940 (2). On y voit des officiers de carrière lâches, fuyants devant l'offensive allemande tandis que des militants de la SFIO font preuve de courage et sauvent l'honneur.

Mais il raconte aussi, avec force détails, l'assassinat de prisonniers sénégalais sous les chenilles de chars. Ces faits sont une réalité. Les témoignages existent par dizaines et ils n'étaient pas toujours imputables aux nazis. Quelques

unités de la Wehrmacht se sont livrées à des tueries au motif que des Sénégalais auraient violé des femmes allemandes pendant l'occupation de la Ruhr. Ils leur prêtaient parfois une magie sexuelle dont ils étaient jaloux. De nombreux soldats allemands avaient une peur bleue de ces redoutables combattants, capables de monter à l'assaut, au coupe-coupe, contre des mitrailleuses. Leur courage ne se mesurant pas à leurs médailles mais au chapelet d'oreilles ennemies que les plus braves portaient fièrement, en collier, autour du cou.

Comme je l'ai fait dans plusieurs de mes livres, cet article me donne l'occasion de rendre hommage aux guerriers héroïques qu'ont été, durant toutes nos guerres, nos tirailleurs – sénégalais ou nord-africains – . Plusieurs milliers sont morts pour la France, ne l'oublions JAMAIS !

Les massacres de nos troupes indigènes cités plus haut sont des crimes de guerre imputables aux Allemands mais il semble bien que, pour les « *Racialistes* », les « *Décoloniaux* », les associations de Noirs, comme pour Macron et ses affidés, ces atrocités soient à mettre au compte de... la France.

En effet, si nous n'avions pas été « *esclavagistes* », « *colonialistes* », « *exploiteurs de la misère africaine* », il n'y aurait pas eu d'indigènes pour servir dans nos armées et mourir pour la France.

C'est d'une logique imparable : « *Si ma tante en avait, on l'appellerait mon oncle* ».

Je ne perdrai pas mon temps à (tenter d') expliquer à ces ignares et/ou ces imbéciles ce qui motivait les Africains – qu'ils soient d'Afrique noire ou du Nord – à s'engager massivement chez les tirailleurs, les spahis ou les goumiers, ce serait peine perdue !

Tout individu *normal* condamne la guerre mais hélas, elle n'est jamais « *en dentelle* », sauf peut-être dans « *La Grande-Duchesse de Gérolstein* », l'opérette d'Offenbach. Mais je

constate assez régulièrement que les gens qui n'ont entendu siffler que des balles de tennis (ou de golf) sont toujours prompts à pousser des cris d'orfraie sur les atrocités commises par... le camp d'en face.

Dans « *Mythes et Légendes du Maquis* » (3), j'ai raconté un certain nombre de crimes odieux perpétrés par les FTP communistes à la Libération, juste pour rappeler que la guerre n'est jamais binaire : les bons d'un côté, les méchants de l'autre. Il y a des salauds dans tous les camps !

Et puis, les crimes de guerre contre des Blancs, ça existe aussi !

Parlons, par exemple, d'un épisode peu glorieux de la vie du maréchal Leclerc quand il était encore général. Cette histoire a été racontée en détail par Christian de La Mazière, auteur du livre « *Le rêveur casqué* » (4), dans son livre-testament « *Le rêveur blessé* » (5) :

« En 1945, tout à la fin de la guerre, un petit lot de prisonniers était échu en partage à un échelon de la 2^{ème} DB. Ces prisonniers de guerre étaient des Français. Certes ils étaient revêtus d'un uniforme allemand... mais ils ne s'étaient pas battus contre l'armée française, leur engagement étant exclusivement contre l'Est, l'URSS, les rouges. Tirer sur des soldats français, l'idée ne serait venue à aucun. C'était tout simplement inconcevable, absurde... Ces jeunes gens étaient tous de bonne foi et courageux, comme le reconnut de Gaulle dans ses mémoires, mais ils étaient embarrassants, ces rescapés de la « Charlemagne » (6). On les fusilla sans jugement, sans conseil de guerre, sans rien, comme on détruit des animaux nuisibles... ». En fait, Leclerc en personne a apostrophé le jeune lieutenant qui commandait les survivants de cette unité : « Vous n'avez pas honte de vous battre sous l'uniforme allemand ? ». Et l'officier lui aurait répondu: « Vous vous battez bien sous l'uniforme américain... ». En 1981, un numéro de « Paris-Match » a relaté les faits, sans que cela soulève

la moindre polémique. L'article montre une photo de Leclerc, son inséparable canne à la main, qui fait face à un petit groupe de *Waffen SS* français prisonniers. La légende dit : « ... Avec chagrin mais sans pitié, Leclerc va les faire fusiller : ces 12 rescapés de la « Charlemagne » ont été capturés le 8 mai 1945 par la 2^e DB. Le général Leclerc les accuse d'avoir revêtu l'uniforme allemand. Il s'entend répliquer que lui-même sert sous l'uniforme américain. Une insolence et un défi qui leur vaudra d'être fusillés... ». C'était le 8 mai 1945, jour de la reddition de l'Allemagne... On n'a même pas jugé utile de les enterrer. Il faudra attendre... 1949 pour que – à la demande des familles – leurs corps soient placés dans une tombe commune au cimetière de Bad Reichenhall.

Les gens qui ont une sensibilité à géométrie variable – et Dieu sait s'ils sont nombreux ! – vont arguer que ces Français qui trouvaient la « peste rouge » bien pire que la « peste brune » étaient des salopards ; qu'ils ont choisi leur camp – celui du Mal – et que leur camp a perdu. Ce n'est pas faux !

Alors, je leur propose un autre crime de guerre, plus récent, plus abject et qui vient encore ternir la belle image du gaullisme. Il devrait plaire à Macron et Stora puisqu'il se passe en Algérie.

Il y a quelques jours, le 9 mars, Emmanuel Macron a autorisé l'accès aux archives relatives à la guerre d'Algérie, classifiées depuis plus de cinquante ans. La presse aux ordres y voit : « une étape attendue et déterminante dans le dossier de la réconciliation des mémoires franco-algériennes ».

Ces archives « contiennent des documents concernant les épisodes les plus controversés du passé récent de la France » précise un quotidien encore plus « collabo » que les autres.

Il va sans dire – mais tellement mieux en le disant – que l'Algérie n'ouvrira pas ses archives aux chercheurs français, d'ailleurs l'Algérie se moque comme d'une guigne de la

repentance et des gesticulations macroniennes, ce qui l'intéresse c'est de faire cracher l'État colonisateur au bassinnet.

Eh bien oui, la France a commis des crimes de guerre en Algérie, contre... son propre peuple.

Souvenons-nous du massacre d'une foule de « *pieds-noirs* », le 26 mars 1962, rue d'Isly à Alger. Ce jour-là, une section de tirailleurs a tiré à l'arme de guerre sur une foule désarmée qui venait, avec femmes, enfants, vieillards, dire son attachement à l'Algérie française et son rejet des Accords d'Évian (signés le 18 mars). **Des soldats français ont tiré sur des Français désarmés !**

Je tiens, du général putschiste Edmond Jouhaud en personne (7), un fait qui en dit long sur la volonté gouvernementale de mater les partisans de l'Algérie française : lors de la manifestation du 26 mars 1962, il a été tiré 1 135 cartouches de P-M, 427 de fusil, 420 de fusil-mitrailleur (8) :

1 982 cartouches d'armes de guerre sur une foule pacifique dont le seul tort était de vouloir rester française. Bilan : 80 morts et plus de 200 blessés.

Pour ces victimes innocentes, pas de commémorations, pas de plaques du souvenir, pas de discours pleurnichards, pas de « *marches blanches* » : ils étaient français d'Algérie et ils aimaient viscéralement la France. Mais il est vrai que, pour Macron, leur seule présence en Algérie était un « *crime contre l'humanité* » or, depuis le procès de Nuremberg (du 20 novembre 1945 au 1^{er} octobre 1946) nous savons que le crime contre l'humanité est bien pire que le crime de guerre. CQFD !

Emmanuel Macron, lui, n'a jamais commis de crime de guerre ; il n'a même jamais fait son service militaire. Pourtant, quand il ne bénéficiera plus de son immunité présidentielle, il devra être poursuivi, jugé et condamné, soit pour « *haute*

trahison » envers le peuple de France, soit, au minimum pour « *incitation à la haine raciale* » (et/ou religieuse) ; car il aura grandement contribué à creuser le fossé entre les Français de souche – ces Gaulois réfractaires qu’il déteste – et les Franco-Algériens, français par le *jus solis* qui, pour beaucoup, détestent la France.

Par clientélisme électoral, il a ouvert la boîte de Pandore, sans en mesurer les conséquences, et elles risquent d’être graves ! Houari Boumédiène nous prévenait juste après l’indépendance de son pays : « *Après l’Algérie française viendra le temps de la France algérienne : nous vaincrons ce pays par le ventre de nos femmes...* ». Le message était on ne peut plus clair !

Emmanuel Macron aime à se comparer à de Gaulle (et à Mitterrand). À la réflexion, ils ont au moins un point commun indéniable : **le cynisme.**

Éric de Verdelhan